

## Compte rendu commission Enfance et Jeunesse du 27/06/22

La commission Enfance et Jeunesse s'est tenue le lundi 27 juin à 20 heures en salle du conseil à la mairie de Reillanne.

Elus présents : Abbas Cécile, Betoul Marion, Domalain Jean-Yves et Lavault Muriel.

Citoyens présents : Catania Séréna, Domalain Anne, Fabre Laura, Gauthier Zdeua, Gortier Stéphane et Masse Juliette.

Divers sujets ont été abordés lors de cette réunion :

**-Réhabilitation des jeux près des tennis** : un collectif de citoyen s'en occupe déjà afin de remettre en état les jeux existants. La construction d'une cabane pour les enfants est évoquée. Un des employés communal est tout à fait capable de la construire mais les jeux sont soumis à de nombreuses réglementations et de normes :

« Comme pour tout aménagement collectif public, la création d'une aire de jeux en extérieur est encadrée par un ensemble de décrets et règles normatives strictes (normes EN 1176, EN 1177...). De l'homologation des structures (Certificats CETE APAVE, TÜV, Laboratoire Pourquery) à la régularité des installations, jusqu'aux contrôles de maintenance, l'aménagement et la gestion d'une aire de jeux municipale demande un accompagnement technique par des professionnels qualifiés et régulièrement formés aux normes en vigueur. En cas de contrôle de la DGCCRF et d'un constat de non-conformité, un rapport d'infraction est établi au procureur de la République pouvant aboutir sur l'interdiction d'accès au site. »

Il faudra donc l'acheter. A soumettre au prochain vote du budget 2023.

**-Abri Jeune** : Idée de construction d'un abri jeune près du stade afin d'avoir un lieu de rencontre pour les ados. Un contrat de quelques heures pour un animateur MJC est également évoqué. Il faudrait commencer par rencontrer les jeunes (entre 12 et 18 ans) pour savoir ce dont ils ont besoin. On propose de se poster à la sortie des bus afin de distribuer des tracts. On pense également à les attirer via la projection d'un film sur la place pour échanger avec eux. Evocation d'organiser des sorties : piscine, accro branche mais il faut trouver des bénévoles.

**-Ludobrousse** : location de jeux sur plusieurs semaine qui permettrait également de créer un lien entre les parents. Voir s'il est possible de créer un partenariat avec le centre de loisir ou la crèche. Inviter la directrice du centre de loisir pour une prochaine réunion?

**-Croc'livres** : association le jeudi.

**-Jeux d'histoires** : contés par Nanou les jeudi soir. Comptes, comptines, chansons.

**-Communication** des différents événements : se servir du site internet et de l'onglet enfance pour faire passer les informations ainsi que du site Facebook.

**-Piétonniser une partie de la place de la libération** : via des marquages au sol ou des plots. Voir au niveau de la circulation des bus et des places de marché comment cela est possible. Un comité de citoyen s'est penché sur la question et doit nous dévoiler son projet.

**-Création d'un pumptrack** : circuit pour les vélos, skates, roller et trottinettes. Evocation du lieu près du stade pour compléter l'espace. Voir si possibilité de subvention et cout du projet.

**-Lieu d'échange pour les parents** : Il est constaté un manque de lieu d'échange, de rencontre pour les parents. Il est proposé de faire des réunions un samedi matin sur deux, une « matinée des tous petits » pour les parents d'enfants de 0 à 6 ans. Le centre de loisir est évoqué pour les rencontres mais ce ne sera pas possible pour une question de sécurité et du planning des employés communaux pour le ménage. La salle du stade est également évoquée, les jours disponibles seront à réserver en mairie.

**-Association d'enseignement en anglais pour les petits** : Il nous est proposé de bénéficier par une maman, dans le cadre de son emploi, de deux demi-journées par semaine (soit 2 à 3 heures d'activités) en langue anglaise pour la maternelle, enfant de 3 à 6 ans. Cela se ferait dans le cadre d'un partenariat entre l'ier et l'Ecole internationale. Il serait financé par l'UE. Pas de coût pour l'école. Le problème des enfants en difficultés est évoqué car ils n'arrivent pas gérer les deux langues.

**-Déperméabilisation de la cour de l'école** : Les travaux sont retardés d'une année à cause du manque d'entreprise disponible.

**-Ecole à l'extérieur** : Anne (maitresse des CP/CE1) a fait une formation avec le PNR à ce sujet. Cela devrait être mis en place à partir de la rentrée 2022.

**-Absence de psychologue scolaire sur le secteur de Reillanne** : C'est une enseignante Rased qui prend le relais. Il n'y en a que 3 pour tout le réseau. Pour information, nous auront 131 élèves à la rentrée à l'école, ce qui donnera une moyenne de 22 élèves par classe.

**-Changement des missions des directeurs scolaires** : Ils vont devoir évaluer leur école et devront choisir les projets pédagogiques des enseignants.